

■ **AIC ingénieurs conseils S.A.**, à Lausanne, CH-550-0085110-1 (FOSC du 19.10.2007, p. 12/4163294). Procuration collective à deux, toutefois pas entre eux, est conférée à Ladrière Daniel, de Saint-Gall, à Prévondavaux, Lavelli Andrea, de et à Novazzano, Martins Bruno Francisco, de Lausanne, à Epalinges, Morattel Vincent, de Sédeilles, à Chexbres, et Weber Eric, de Brüttelen, à Morges.

Journal no 1957 du 13.02.2008
(04344864 / CH-550.0.085.110-1)